

13-09-23

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 23 septembre 2013, à 19 h 38, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault  
Steeve Boucher  
Raynald Caissy, vice-président  
Jacques Deschênes  
Dany Landry  
Luc Marcoux  
Sylvain Pleau  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Maurice Vinet, protecteur de l'élève, 19 h 38 à 20 h 04

**Absences :**

Katie Bérubé (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire), motivée  
Claude Fortin, motivée  
Marie-Claude Hamel, motivée  
Gilbert Labrie, motivée  
Jean-Maurice Lechasseur  
Lise Lévesque, motivée

13-09-23-31

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**13-09-23-32 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

**13-09-23-33 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**13-09-23-34 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 août 2013 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 août 2013 tenu le 9 septembre 2013 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3. Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 6.4. Engagement – Personnel enseignant régulier temps plein en formation professionnelle (Rock Bouffard);
  - 6.5. Modification au plan d'effectifs du personnel professionnel (Rock Bouffard);
  - 6.6. Avenant au contrat de transport scolaire numéro 8 – Autorisation (Carl Ruest);
  - 6.7. Réfection des blocs sanitaires de la piscine Pierre-Harvey – Paiement final (Carl Ruest);
  - 6.8. Entretien ménager à l'école du Mistral – Octroi du contrat (Carl Ruest);
  - 6.9. Composition du conseil d'établissement de l'école des Cheminots – Modification (Cathy-Maude Croft);
  - 6.10. Modification des cycles d'enseignement entre les écoles des Cheminots–du Sommet à Padoue et des Cheminots–

des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis – Avis d'intention (Cathy-Maude Croft);

6.11. Modification des cycles d'enseignement entre les écoles du Portage–de l'Arc-en-Ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc et du Portage–du Clair-Soleil à La Rédemption – Avis d'intention (Cathy-Maude Croft);

6.12. Voyage pédagogique d'élèves du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis – Charente (Angoulême-Barbezieux) en France (Cathy-Maude Croft);

6.13. Consultation en vue de la nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent – Révocation (Cathy-Maude Croft);

6.14. Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2013) (Jean-François Parent);

6.15. Autorisation de voyages (Jean-François Parent);

## 7.0 Information

7.1 Rapport du protecteur de l'élève (Maurice Vinet);

7.2 Rapport de la responsable de la gestion des plaintes (Cathy-Maude Croft);

7.3 Rapport du président (Raymond Tudeau);

7.4 Rapport du directeur général (Jean-François Parent);

8.0 Questions nouvelles;

9.0 Levée de la séance.

## 13-09-23-35 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2013 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2013 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

## 13-09-23-36 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2013 TENU LE 9 SEPTEMBRE 2013 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 août 2013 tenu le 9 septembre 2013 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

Les points d'information 7.1 et 7.2 sont traités avant les autres points de décision.

**13-09-23-37 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

a) Rapport du protecteur de l'élève

M. Maurice Vinet, protecteur de l'élève, présente et commente son rapport pour l'année 2012-2013.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

b) Rapport de la responsable de la gestion des plaintes

M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft, responsable de la gestion des plaintes, présente et commente son rapport d'activités pour l'année 2012-2013.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**DÉCISION**

**13-09-23-38 ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de procéder à l'engagement de :

- M<sup>me</sup> Stéphanie Ross, enseignante dans la spécialité agriculture, affectée au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, à compter du 22 août 2013;

**13-09-23-39 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL**

ATTENDU la résolution 13-04-22-673;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines et l'accord intervenu avec le Syndicat du personnel professionnel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- Ajout d'un poste de 17 h 30 par semaine de conseiller à l'éducation préscolaire.

Il est également résolu de faire les modifications au plan d'effectifs du personnel professionnel 2013-2014 codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-09-23-40 AVENANT AU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 8 – AUTORISATION**

ATTENDU l'augmentation constatée des besoins en matière de transport scolaire pour les élèves inscrits à différents programmes Arts-Sports-Études à l'école du Mistral et résidant dans l'ouest du territoire;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de répondre à ces nouveaux besoins;

ATTENDU que la solution déterminée par les Services des ressources matérielles oblige l'ajout d'un véhicule le matin et la prolongation d'un autre parcours en fin de journée;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec un transporteur visant la mise en œuvre de la solution déterminée;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'autoriser l'établissement d'un avenant au contrat de transport scolaire numéro 8, détenu par Transport Gérard Hallé inc. au montant de 39 500 \$ taxes en sus, pour l'ajout d'un véhicule le matin (parcours 46a) et la prolongation du parcours numéro 69 en fin de journée. Cet avenant est effectif pour l'année scolaire 2013-2014.

**13-09-23-41 RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES DE LA PISCINE PIERRE-HARVEY – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la fin des travaux de réfection des blocs sanitaires à la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert et la fin de la période de retenue contractuelle d'un an;

ATTENDU la recommandation reçue de l'architecte du projet, la firme Les architectes Proulx et Savard;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de verser à l'entrepreneur Construction J.C. Lepage ltée la somme de 21 291,11 \$ taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

**13-09-23-42 ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager à l'école du Mistral de Mont-Joli;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager à l'école du Mistral à Maintenance Euréka ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 379 230 \$ taxes en sus pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 juin 2015.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**13-09-23-43 COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS – MODIFICATION**

ATTENDU la résolution 13-06-10-749 qui détermine le nombre de représentantes et de représentants dans les conseils d'établissement des écoles pour l'année scolaire 2013-2014;

ATTENDU l'impossibilité de combler le poste prévu pour le personnel de soutien;

ATTENDU l'intérêt d'une autre catégorie de personnel d'agir comme représentant au sein du conseil d'établissement;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de modifier la résolution 13-06-10-749 et de déterminer de la manière suivante le nombre de représentantes et de représentants au conseil d'établissement de l'école des Cheminots :

- 4 enseignants
- 1 membre du personnel professionnel
- 5 parents

Les modifications seront intégrées au document amendé « Conseils d'établissement 2013-2014 », codifié sous le numéro C115-1, qui sera déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-09-23-44 MODIFICATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT ENTRE LES ÉCOLES DES CHEMINOTS-DU SOMMET À PADOUE ET DES CHEMINOTS-DES-QUATRE-VENTS À SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS – AVIS D'INTENTION**

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédant celle où la modification des services est envisagée;

ATTENDU la résolution n°13-06-10-751 et la recommandation du comité d'analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Cheminots-du Sommet;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de favoriser le maintien de l'école des Cheminots-du Sommet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'annoncer les intentions suivantes :

1) Envisager une modification des cycles d'enseignement entre les écoles des Cheminots-du Sommet à Padoue et des Cheminots-des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis;

2) Dans l'éventualité où l'intention de modification des cycles d'enseignement n'était pas retenue, envisager de transférer l'ensemble de la clientèle de l'école des Cheminots-du Sommet à Padoue vers l'école des Cheminots-des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis pour l'année 2014-2015 et poursuivre l'analyse quant au maintien ou la fermeture de l'école des Cheminots-du Sommet;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier suivant :

- Avis public 2 octobre 2013
- Information disponible pour la population 2 octobre 2013
- Séance d'information 7 octobre 2013
- Réception des mémoires écrits au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2013
- Consultation publique 4 novembre 2013
- Adoption de la décision 18 novembre 2013

13-09-23-45

**MODIFICATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT ENTRE LES ÉCOLES DU PORTAGE-DE L'ARC-EN-CIEL À SAINTE-JEANNE-D'ARC ET DU PORTAGE-DU CLAIR-SOLEIL À LA RÉDEMPTION – AVIS D'INTENTION**

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédant celle où la modification des services est envisagée;

ATTENDU la résolution n°13-06-10-752 et la recommandation du comité d'analyse du maintien ou de la fermeture de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de favoriser le maintien de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'annoncer l'intention d'envisager une modification des cycles d'enseignement entre les écoles du Portage-de l'Arc-en-Ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc et du Portage-du Clair-Soleil à La Rédemption à compter de l'année 2014-2015;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier suivant :

- Avis public 2 octobre 2013
- Information disponible pour la population 2 octobre 2013
- Séance d'information 8 octobre 2013
- Réception des mémoires écrits au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2013
- Consultation publique 5 novembre 2013
- Adoption de la décision 18 novembre 2013

**13-09-23-46 VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS – CHARENTE (ANGOULÊME-BARBEZIEUX) EN FRANCE**

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international;

ATTENDU que les élèves développeront deux compétences liées aux programmes de Production laitière et Production de bovins de boucherie dans un contexte d'ouverture sur le monde;

ATTENDU que le financement de l'activité est assumé par les six élèves participants, l'Office franco-québécoise à la jeunesse (OFQJ) et Éducation internationale, pour les élèves et un accompagnateur;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'autoriser 6 élèves ainsi que M. Stéphane Dion enseignant au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, à participer à cette activité pédagogique en France du 4 au 15 novembre 2013.

**13-09-23-47 CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT – RÉVOCATION**

ATTENDU la résolution n°13-09-09-23;

ATTENDU que la personne dont la candidature a été soumise n'est pas éligible puisqu'elle siège au conseil d'administration d'un organisme lié à l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent dont le siège est situé sur le même territoire;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu de révoquer la résolution n°13-09-09-23.

**13-09-23-48 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 JUIN 2013)**

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2013, tel que présenté au document A-113-1 (03/13-06/13).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.



**13-09-23-49 AUTORISATION DE VOYAGES**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document # F112-5-1 (13-02).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-09-23-50 HUIS CLOS**

À 20 h 32, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

**13-09-23-51 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 44, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de siéger en séance publique.

**13-09-23-52 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT**

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation et de suspension du 30 mai 2013 transmis par courrier recommandé et remis mains en mains le 30 mai 2013 à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le # 3061;

ATTENDU les résultats de l'enquête réalisée;

ATTENDU la rencontre du 4 septembre 2013;

ATTENDU les éléments présentés par le directeur des Services des ressources humaines, M. Rock Bouffard;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne concernée pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 4 septembre 2013;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sarah Deschênes et résolu de maintenir la suspension sans traitement de la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le # 3061 les 10 et 11 septembre 2013, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

Il est également résolu de mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit la personne concernée et le syndicat de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée les 10 et 11 septembre 2013.

**13-09-23-53 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**13-09-23-54 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**13-09-23-55 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 46, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de lever la séance.

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

## COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2013

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
13-09-23-31	période de questions et correspondance des élèves
13-09-23-32	période de questions réservée au public
13-09-23-33	période réservée aux commissaires parents
13-09-23-34	adoption de l'ordre du jour
13-09-23-35	procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2013 – approbation et suivis
13-09-23-36	procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 août 2013 tenu le 9 septembre 2013 – approbation et suivis
13-09-23-37	information
13-09-23-38	engagement – personnel enseignant régulier temps plein en formation professionnelle
13-09-23-39	modification au plan d'effectifs du personnel professionnel
13-09-23-40	avenant au contrat de transport scolaire numéro 8 – autorisation
13-09-23-41	réfection des blocs sanitaires de la piscine pierre-harvey – paiement final
13-09-23-42	entretien ménager à l'école du mistral – octroi du contrat
13-09-23-43	composition du conseil d'établissement de l'école des cheminots – modification

13-09-23-44	modification des cycles d'enseignement entre les écoles des cheminots–du sommet à padoue et des cheminots–des-quatre-vents à saint-octave-de-métis – avis d'intention
13-09-23-45	modification des cycles d'enseignement entre les écoles du portage–de l'arc-en-ciel à sainte-jeanne-d'arc et du portage–du clair-soleil à la rédemption – avis d'intention
13-09-23-46	voyage pédagogique d'élèves du centre de formation professionnelle de mont-joli–mitis – charente (angoulême-barbezieux) en france
13-09-23-47	consultation en vue de la nomination d'un membre au conseil d'administration de l'agence de la santé et des services sociaux du bas-saint-laurent – révocation
13-09-23-48	rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 <sup>er</sup> mars au 30 juin 2013)
13-09-23-49	autorisation de voyages
13-09-23-50	huis clos
13-09-23-51	retour en séance publique
13-09-23-52	cas de personnel enseignant – suspension sans traitement
13-09-23-53	information
13-09-23-54	questions nouvelles
13-09-23-55	levée de la séance